

2023-24

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20230915-2023_24-DE
Reçu le 18/09/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2023
Convocation le 8 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE et Nelly VAN MARLE

Étaient absents : Messieurs Guillaume BACCON, Benoît LAFARGUE et Madame Florence TISSANDIE-VERGNE

Secrétaire de séance : Madame Véronique LABRANDE

FINANCEMENT ACTIVITÉS PHYSIQUES A L'UFOLEP 46 : SAISON 2023-2024

L'UFOLEP 46 propose des activités physiques adaptées aux seniors. Des séances hebdomadaires dont l'objectif est d'utiliser une multitude d'activité physique afin de développer et s'approprier les capacités physiques utiles aux gestes de la vie quotidienne. Par une approche conviviale et ludique, la fédération valorise l'épanouissement individuel et le bien-être psychosocial.

Monsieur Le maire rappelle au conseil municipal que l'UFOLEP 46 est intervenue dans la salle associative de Cournou une fois par semaine lors de la saison 2021-2022 puis lors de la saison 2022-2023. Aucune cotisation n'avait été demandée la première année car nous avons bénéficié d'un financement du Département, CARSAT, MSA, CPAM, AGIRC-ARRCO, Mutualité française, ANAH. Pour l'année 2022-2023, la prestation a coûté 1500€, moins la demande de participation de 20€ par inscrit soit un coût final de 860€.

Devant ce succès, Monsieur le maire propose de renouveler ces activités physiques pour la saison 2023-2024 (année scolaire : septembre/juin). Le coût de cette prestation est de 1 600€ pour 30 séances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de financer l'UFOLEP 46 à hauteur de 1 600€ pour la saison 2023-2024,
- **DEMANDE** une participation de 24€ par inscrit, pour la saison 2023-2024.

POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 15 septembre 2023
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, le jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 18/09/2023
Le Maire, Raoul Debar

